

# Pour affichage

**ADOPTÉ À LA  
SÉANCE DU  
18 FÉVRIER 2008**

*Comité consultatif des services aux élèves handicapés  
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*

Procès-verbal de la troisième séance du comité consultatif aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 21 janvier 2008, à 19 h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno.

**Présences**

**Parents :**

Nancy Bernard  
Marie-Claude Dion  
Lyse Lafontaine  
Josée Trudel  
Marc Langlois  
Serge Lanthier  
Réal L'Heureux  
France Tremblay

**Représentante de la communauté :**

Fernande LeBlanc-Sénéchal

**Représentante du personnel professionnel**

Johanne Pomerleau

**Représentant des directions d'établissement**

Richard Sylvain

**Représentant de la direction générale :**

Jean-Louis Tousignant

**Absences**

**Absences :**

**Parents :**

Chantal Bourdeau  
Chantal Bouchard (démission)

**Représentant du personnel enseignant :**

Richard Bisson

**Représentant du personnel de soutien :**

Carol St-Jean

**Ouverture:**  
Constataion  
du quorum

**Constataion du quorum**

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h30.

Adoption  
de l'ordre du jour

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Avec les ajouts suivants au point 12 :

- ✚ Lettre de démission de madame Chantal Bouchard
- ✚ Lettre de la Fédération des comités de parents du Québec

Résolution  
13-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nancy Bernard, appuyée par madame Marie-Claude Dion d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2007
  - 2.1 Suivi :
    - ✚ Métiers semi-spécialisés
    - ✚ Rencontre du 19 janvier 2008 (Comité consultatif EHDAA)
3. Parole au public
4. Situation budgétaire
5. Budget alloué aux élèves HDAA
6. Nouvelles allocations
7. Parole du représentant au Comité de parents
8. Ententes hors-territoire
9. Procédure de classement EHDAA
10. Passage primaire-secondaire (document sur place)
11. Parole au public
12. Correspondance :
  - ✚ Lettre du CCSEHDAA de la Commission scolaire de Montréal
13. Questions diverses
14. Prochaine réunion
15. Levée de la séance.

} Invité : Angèle Latulippe

**Adoptée unanimement.**

Procès-verbal

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2007**

Résolution  
14-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Dion, appuyée par madame Nancy Bernard que le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2007, soit adopté tel que rédigé.




**Adoptée unanimement.**

Suivi

## 2.1 Suivi

-  Métiers semi-spécialisés
-  Rencontre du 19 janvier 2008 (Comité consultatif EHDAA)

Monsieur Serge Lanthier nous fait le résumé de la rencontre des présidentes et présidents des CCSEHDAA.

-  De la présentation fait par madame France Beauregard, spécialiste de la relation famille-école.
-  Le plan d'intervention.
-  Aide mémoire à la préparation du budget annuel.

Résolution  
15-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Marc Langlois, appuyée madame Marie-Claude Dion d'adopter les dépenses de monsieur Serge Lanthier à la Fédération des comités de parents du Québec.

**Adoptée unanimement.**






Parole au public

### 3. Parole au public Néant

Situation budgétaire

### 4. Situation budgétaire

Madame Angèle Latulipe, directrice au Service des ressources financières, présente la situation budgétaire de la Commission scolaire par rapport aux élèves HDAA et répond aux questions.

-  Résultats comparatifs
-  Répartition du surplus
-  Revenus de la Commission scolaire des Patriotes 2006-2007
-  Dépenses de la Commission scolaire des patriotes 2006-2007
-  Faits saillants

Suite à la présentation les membres demandent un suivi sur les surplus budgétaires qui pourraient être en lien avec les élèves HDAA.

Budget alloué aux  
élèves HDAA

### 5. Budget alloué aux élèves HDAA

Madame Angèle Latulipe, directrice au Service des ressources financières, présente la situation des revenus et dépenses par rapport aux élèves HDAA et répond aux questions.

L'estimation des ressources générées et allouées à la clientèle EHDAA présentée au cours des années antérieures était préparée selon une méthode élaborée par la table des ressources financières de la Montérégie et de l'Estrie. Un nouveau modèle d'estimation des revenus et des dépenses imputables à l'adaptation scolaire a été établi par un comité de travail MELS-Réseau.

Les membres de la table des ressources financières de la Montérégie et de l'Estrie ont décidé d'utiliser la nouvelle méthode parce que :

- ✚ elle permet la comparaison de toutes les commissions scolaires de la province;
- ✚ l'application est entretenue par le MELS en fonction des changements apportés aux règles budgétaires;
- ✚ le MELS produit les résultats annuellement.

Cette nouvelle méthode comprend des éléments qui ne sont pas pris en compte par la méthode des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie. Elle comprend les revenus et dépenses :

- ✚ des activités d'équipement financées par la taxe scolaire;
- ✚ des activités d'administration financées par la taxe scolaire;
- ✚ des services de garde financés par le MELS et les frais chargés aux parents;
- ✚ du transport scolaire financé par le MELS et la taxe scolaire.

Les deux méthodes sont valables. L'important est d'utiliser la même méthode d'année en année afin de pouvoir les comparer et suivre l'évolution. Comme le comité MELS-Réseau travaille depuis plusieurs années sur la nouvelle méthode, des données comparatives sont disponibles. Toutefois, comme la méthode était en élaboration, il est à noter que les données de 2001-2002 ne tiennent pas compte des revenus et dépenses relatifs à la gestion des écoles.

Nouvelles  
allocations

## 6. Nouvelles allocations

Monsieur Jean-Louis Tousignant explique que dans le cadre du soutien aux élèves, le MELS vient de déposer de nouvelles allocations pour les élèves HDAA et répond aux questions.

Trois visées à cette allocation :

- ✚ Soutenir la persévérance et la réussite scolaire des élèves.
- ✚ Soutenir les élèves en milieu défavorisé par la stratégie d'agir autrement.
- ✚ Soutenir l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés.

Considérant les informations reçues.

Considérant que les sommes seront complètement orientées vers les écoles.

Résolution  
16-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Serge Lanthier, appuyé monsieur Réal L'Heureux d'approuver les orientations de la Commission scolaire quant à l'utilisation de ces nouvelles allocations.

**Adoptée unanimement.**

Comité de parents

## 7. Parole au représentant du Comité de parents

Ci-joint le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2007 et l'ordre du jour de la séance du Comité de parents qui se tiendra le 17 janvier 2008.

Entente hors-  
territoire

## 8. Ententes hors-territoire

Monsieur Jean-Louis Tousignant dépose les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire pour l'année scolaire 2008-2009. Ce document n'est pas modifié.

### *Balises et principes*

- 4.1 Nous désirons assurer à la plus grande partie de notre clientèle des services à la Commission scolaire et ce, le plus près possible du lieu de résidence.
- 4.2 Dans le cadre des ententes extraterritoriales, l'analyse des besoins et des capacités doit démontrer que nous n'avons pas les services ni la possibilité d'adapter ceux-ci pour assurer à l'élève une progression de ses apprentissages et de son insertion sociale sans lui nuire et sans porter préjudice aux autres élèves.
- 4.3 Une analyse des caractéristiques des élèves scolarisés par entente permet annuellement de reconduire ou non les ententes de service.
- 4.4 Dans le cas où nous aurions des services à la Commission scolaire :
  - au primaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
  - pour les élèves qui passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
  - pour les élèves de 13 à 15 ans du secondaire, nous offrons aux parents la possibilité d'un retour dans nos écoles;
  - pour les finissants du secondaire, nous poursuivons les ententes à moins d'une demande contraire des parents;
  - pour les élèves fréquentant l'école Vanguard en 2003-2004, nous avons reconduits les ententes pour les élèves après analyse de leurs capacités et de leurs besoins à moins d'une demande contraire de la direction de l'école ou des parents; le transport sera organisé par le Service du transport et les coûts seront assumés par la Commission scolaire des Patriotes.

4.5 Dans l'éventualité de la mise sur pied d'un service à la Commission scolaire et ce, dans un délai raisonnable, nous reconduirons ou établirons des ententes conditionnelles tout en prévoyant une date de retour.

Pour la période de développement de nos services, nous devons prévoir un délai assurant l'ajustement et la continuité des services de qualité auprès des élèves.

Résolution  
17-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réal L'Heureux, appuyé monsieur Serge Lanthier, d'approuver les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire.

**Adoptée unanimement.**

Procédure de  
classement EHDAA

### 9. Procédure de classement EHDAA

Monsieur Jean-Louis Tousignant présente les diverses orientations pour l'organisation des services en classe spécialisées et des enjeux et répond aux questions.

Passage primaire-  
secondaire

### 10. Passage primaire-secondaire

Chaque année, nous révisons les procédures en place à la Commission scolaire. Dans le cadre du passage primaire au secondaire, il n'y a pas eu de modifications majeures dans cette procédure. Celle-ci a été ajustée en tenant compte des règles de passage.

Voici le calendrier des opérations destiné aux parents que nous commenterons lors de la présentation.

Démarche auprès des élèves et des parents Plan d'intervention		Automne
Comité de passage Inscription		Février / mars
Classement EHDAA :	Décision :	14 avril
Formation des groupes		Mai
Décision finale et information aux parents		Fin juin
Transmission des dossiers		Début d'année scolaire

Parole au public

### 11. Parole au public

Néant

Correspondance

## 12. Correspondance

✚ Lettre du CCSEHDAA de la Commission scolaire de Montréal

- Considérant les informations reçues de la Commission scolaire de Montréal,
- Considérant les éléments contenus dans la lettre :

La possibilité d'élire un parent représentant les EHDAA sur le conseil d'établissement.

La possibilité d'élire un parent commissaire EHDAA.

La possibilité pour la nomination des parents sur le CCSEHDAA que les élections soient faites lors d'une assemblée générale de ces parents et non plus par le comité de parents.

La possibilité que le bulletin des élèves HDAA reflète les acquis et la performance au lieu de s'exprimer en notes ou en cotes.

La possibilité de mettre en place des passerelles professionnelles qui permettraient ainsi aux élèves handicapés d'apprendre un métier à partir de 21 ans.

Résolution  
18-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réal L'Heureux, appuyé par monsieur Serge Lanthier, d'appuyer la démarche entreprise par le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Montréal, auprès de la Ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, Madame Michelle Courchesne.

**Adoptée unanimement.**

✚ Lettre de la Fédération comité de parents

✚ Lettre de démission de madame Chantal Bouchard

Résolution  
19-2008-01-21

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Réal L'Heureux, appuyée, madame Nancy Bernard, d'approuver la démission de madame Bouchard et de son remplacement par madame Anne-Marie Atallah

**Adoptée unanimement.**

Questions diverses

## 13. Questions diverses

Néant

Prochaine réunion

## 14. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 18 février 2008

Levée de la séance

**15. Levée de la séance**

**Résolution  
20-2008-01-21**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Fernande LeBlanc-Sénéchal, appuyée par madame Marie-Claude Dion de levée la séance. Il est 10h

**Adoptée unanimement.**

Signature

\_\_\_\_\_  
**Présidente**

\_\_\_\_\_  
**Représentant de la direction générale**